

Le 10 décembre 2013

Avec quatre membres des Collectifs « Stop au gaz de schiste », j'ai été invité par la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire à l'Assemblée Nationale le 3 décembre dernier.

Durant une heure trente nous avons été auditionnés sur les points suivants :

- Les Collectifs, comment sont ils organisés ?
- Historique du mouvement et ses différentes étapes.
- La constitution d'un nouveau code minier.

Gilbert LAVAURE de la Commission Scientifique a fait un exposé sur les émissions de méthane, maladie emblématique des forages pétroliers.

Cet exposé démontre de façon précise la dangerosité de tout type de forage.

Suite à ces exposés nous avons été questionnés par les députés présents sur trois points :

- Quelles liaisons existent entre les différents Collectifs Locaux, Départementaux et la Coordination Nationale ?
- Quelles seront les incidences économiques et sociales occasionnées dans vos régions par les projets de gaz de schiste ?
- Pourquoi êtes vous opposés à l'exploration à des fins scientifiques ?

Nous avons exposé tous nos arguments :

- L'exploration nécessite la fracturation hydraulique qui sera aussi dangereuse en phase d'exploration qu'en phase d'exploitation.
- L'exploration sera faite par des pétroliers et on ne voit pas bien comment ces derniers pourraient la conduire sans envisager de passer à la phase d'exploitation, « on n'a jamais vu un cochon chercher une truffe, la trouver et ne pas vouloir la manger ».
- La recherche scientifique nécessite de gros moyens financiers, pourquoi consacrer autant d'argent à la recherche des derniers hydrocarbures alors que la recherche sur la transition énergétique a besoins de gros capitaux ?
- Comment justifier l'exploration du gaz de schiste sachant que ces derniers sont créateurs de gaz à effet de serre alors que nous nous sommes engagés à les réduire ?
- Nous avons fortement rappelé que nous ne laisserons pas s'installer des opérations de recherches sur les gaz et huiles de schiste sur nos territoires sachant que ces opérations deviendraient irréversibles et qu'elles habitueraient la population à la présence des pétroliers.
- Nous avons rappelé notre souhait de voir voter une loi plus complète que celle de juillet 2011 soit votée, une loi qui interdirait définitivement toute la recherche en vue d'exploiter des produits non conventionnels issus de la roche mère.

Il nous a été répondu que dans l'état actuel des choses, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, il n'y avait aucune majorité, ni de droite, ni de gauche pour voter une telle loi.

En conclusion cette rencontre nous laisse à penser que les opérations d'exploration sont dans la volonté des Pouvoirs Publics. La commission prévue dans la loi de juillet 2011 chargée d'encadrer l'exploration est sans doute en voie de constitution.

Nous devons nous MOBILISER contre cette idée d'exploration à des fins scientifiques ce qui nécessite d'AFFIRMER notre argumentation et de COMMUNIQUER largement sur ce danger qui menace nos territoires.

Michel MARITON
Président de Vigi-Nature.

